

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



---

## Faculté des Sciences du Sport Université de Poitiers

[#]

# Licence Domaine : STAPS Mention : STAPS Spécialité : activités physiques adaptées et santé

## Présentation

---

<b>Nature</b>	Formation diplômante Diplôme national
<b>Niveau de sortie</b>	Bac + 3
<b>Lieu</b>	Poitiers Angoulême

---

Le parcours Activités Physiques Adaptées - Santé de la licence STAPS a pour finalité de former des Enseignants en Activités Physiques Adaptées (EAPA). Le spécialiste en APA-S a pour mission de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'intervention, de prévention et d'éducation pour la santé par l'activité physique adaptée auprès de personnes relevant des catégories précitées.

Cette formation exige de la part des étudiants une réelle motivation et l'acquisition de compétences investissables dans les divers secteurs professionnels de l'inadaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement les domaines de l'inadaptation sociale, des déficiences comportementales et mentales, des déficiences neuro-motrices et locomotrices, des déficiences physiologiques et métaboliques, de la perte d'autonomie et le vieillissement. Les métiers visés par ce parcours sont principalement ceux d'enseignant en A.P.A dans les secteurs de la déficience, de l'inadaptation et de la perte d'autonomie, de coordonnateur de programmes d'intervention, de prévention et d'insertion par l'activité physique adaptée, d'entraîneur en activités physiques et sportives adaptées.

La poursuite des études est possible dans les masters « Activités Physiques Adaptées pour la Santé ». Le titulaire de ces masters conçoit, planifie, supervise, évalue des programmes de promotion, de prévention, de prise en charge, de réhabilitation et de réinsertion par l'activité physique adaptée. Il peut occuper une fonction d'ingénieur dans les structures de recherche et développement prenant en compte les effets de l'activité physique à des fins de santé. Ces activités concernent aussi bien les publics sains (prévention primaire...) que les publics à besoins spécifiques (vieillesse, pathologie, exclusion sociale...).

En 2014-2015, le parcours APA-S regroupait 35% des étudiants de notre Faculté inscrits en Licence STAPS, et 28% des étudiants inscrits en Master STAPS.

## Compétences visées

Les compétences acquises correspondent aux missions essentielles d'encadrement et d'animation d'un groupe en toute sécurité.

Il encadre et anime en toute sécurité dans des pratiques sportives distinctes.

Il met en œuvre une intervention adaptée aux caractéristiques des publics et au milieu institutionnel d'intervention.

Il met en œuvre un projet d'animation intégré à un projet de service et un projet éducatif local.

Il participe à un travail en équipe autour d'un projet.

Il utilise des outils méthodologiques pour observer les pratiquants.

Il utilise des outils de communication.

Ces compétences s'appuient sur les modèles théoriques des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (Science de la vie, sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)

L'étudiant doit être capable de formaliser des projets d'intégration articulés prioritairement autour des activités physiques et sportives.

A partir d'un cadre législatif, d'un programme et d'un projet d'établissement il doit pouvoir enseigner et animer des pratiques corporelles tout en justifiant ses traitements didactiques et ses choix pédagogiques.

L'étudiant dans un cadre professionnel doit développer des compétences d'adaptation et de relation avec les différents personnels de la structure.

## Connaissances visées

La licence STAPS est définie en fonction d'objectifs professionnels et universitaires.

Elle est ainsi centrée sur l'apprentissage de connaissances et de méthodes utilisables dans le secteur de l'animation et mobilisables dans le cadre de la poursuite d'études universitaires,

Le cursus s'appuie sur:

un enseignement scientifique, théorique et appliqué (Physiologie, Bio mécanique, Sociologie, Histoire, Psychologie)

la connaissance pratique et théorique des Activités Physiques Sportives et Artistiques

la maîtrise d'outils transversaux (informatique, langue vivante, statistiques....)

une préparation professionnelle à l'intervention par un enseignement spécifique et deux stages (initiation sportive, entretien ou loisir)

Les objectifs pédagogiques visent la formation des étudiants à l'intervention en Éducation physique auprès des publics scolaires et universitaires. La formation délivrée doit permettre aux étudiants de proposer un enseignement agissant sur la motricité humaine, en combinant des buts à la fois culturels et développementaux. L'enseignement de certaines pratiques physiques à risque, obligera également chaque étudiant à s'approprier par sa pratique les conditions optimales de sécurité pour les élèves.

Les missions qui incomberont ultérieurement aux étudiants de ce parcours, nous font obligation de placer la formation sur des axes méthodologiques précis, réunissant, par les contenus proposés, les connaissances scientifiques et techniques, historiques et philosophiques, pédagogiques et institutionnelles.

Cette formation doit permettre à chaque étudiant d'affiner et de réaliser un projet professionnel durable, qui l'engage et lui donne accès aux métiers de l'enseignement.

Une formation générale à tous les étudiants sera organisée au cours des trois premiers semestres

Une formation plus orientée (avec dominante) sera proposée au cours des trois derniers semestres (S4, S5, S6).

## Admission

---

**Niveau de recrutement**

Bac

**Accessible en**

Formation initiale

Formation continue

---

## Inscription

Effectuer une pré-candidature par internet sur <http://www.admission-postbac.fr> [<http://www.admission-postbac.fr>]

# Programme

---

<b>Stage</b>	Stage obligatoire
	Stage à l'étranger

---

## Stage

### **Stage 1 :**

Le stage prévu en S4, est obligatoire pour les étudiants, et constitue un point central de la formation à l'animation

### **Stage 2 :**

Le stage prévu en S6, est obligatoire pour les étudiants, et constitue un point central de leur formation. Ils appréhendent le système organisationnel et relationnel existant au sein d'une structure spécialisée. Autrement dit il s'agit d'immerger les étudiants dans un établissement afin qu'ils comprennent le rôle des personnels et les fondements de la synergie qui organise la vie de ces établissements.

Le stage doit permettre à l'étudiant de satisfaire deux objectifs :

mettre en situation d'intervention l'étudiant, lui permettre ainsi de mettre en application des outils conceptuels théoriques et/ou méthodologiques pratiques pour agir efficacement dans le domaine du milieu spécialisé.

mettre en évidence ses qualités, ses connaissances et ses compétences auprès des responsables de l'organisme d'accueil. Ce stage est clairement conçu comme pouvant être un temps fort vers l'insertion professionnelle de l'étudiant. Ce stage aboutit à la production d'un mémoire individuel, à partir duquel l'étudiant se présentera à une épreuve orale. Un jury « mixte », constitué d'un enseignant tuteur de stage, et d'un enseignant de la Faculté des Sciences du Sport, se chargera de valider les capacités de conception et d'analyse des contenus enseignés durant le stage par le candidat.

## Et après ?

### Poursuites d'études

Cette licence permet notamment l'accès aux masters Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice

Diplôme Universitaire Européen

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ( Professeur des Ecoles ; C.A.P.E.P.S )

Protection Judiciaire de la Jeunesse (Professeur technique des Activités Physiques et Sportives )

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un parcours complet se poursuivant par un Master.

### Débouchés professionnels

Ce diplôme correspond à une attente des milieux professionnels en permettant aux étudiants d'acquérir une solide formation dans les métiers des activités adaptées, fondée sur une double compétence : compétence dans la gestion des pratiques physiques et l'animation des activités corporelles .

Le titulaire de cette licence enseigne les Activités Physiques Sportives et Artistiques dans tout établissement ou structure à vocation éducative comme :

Les centres de Rééducation respiratoires et de thérapie thermique et Sportive

Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Les établissements d'éducation spécialisée qui accueillent des enfants et des adolescents ayant une déficience : motrice, sensorielle, mentale, respiratoire, comportementale /

les centres de rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle

Les maisons de retraite et les associations sportives pour le troisième âge

Les Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté ( E.R.E.A )

Les centres pénitenciers

Les centres hospitaliers

Ce diplôme correspond à une attente des milieux professionnels en permettant aux étudiants d'acquérir une solide formation dans les métiers des activités adaptées, fondée sur une double compétence : compétence dans la gestion des pratiques physiques et compétence dans l'animation des activités corporelles .

### **Potentialités d'insertion professionnelle :**

La majorité des étudiants s'insère avantagement dans les métiers de l'enseignement.

En outre, l'ouverture culturelle de la formation « Activité Physique Adaptée et Santé » et son haut niveau d'exigences théoriques et culturelles, a régulièrement favorisé l'insertion professionnelle des étudiants dans l'un des secteurs ci-dessus, et leur permet ainsi, au terme de leur parcours, d'intégrer un marché de l'emploi qui dépasse souvent celui des métiers de l'enseignement.

Les nombreux exemples d'insertions professionnelles réussies dans des milieux aussi divers que le monde de l'entreprise, de la banque, de la télévision régionale, des collectivités locales et territoriales (agglomération ; intercommunalité...), des institutions de santé, de la grande distribution montrent l'étendue importante d'insertion professionnelle des étudiants issus des formations « Activité Physique Adaptée et Santé »

Le titulaire de cette licence enseigne les Activités Physiques Sportives et Artistiques dans tout établissement ou structure à vocation éducative

## Secteurs d'activités

Sport

Santé

## Informations complémentaires

Le tronc commun est composé d'enseignements variés qui permettent d'infléchir l'orientation professionnelle. De plus une initiation aux quatre mentions de notre composante est assurée au cours du semestre 3. Ces enseignements, dont la fonction est en outre, d'aider l'étudiant à affiner son projet professionnel, constituent de fait, des connaissances de base pour la suite de son cursus. Les étudiants trouvent très tôt des informations précises et concrètes leur permettant d'affiner leur projet professionnel par un parcours qui progressivement se spécialise. Rappelons que seuls les trois derniers semestres sont obligatoires pour valider la mention.

Par ailleurs, au sein de l'Université de Poitiers, l'organisation d'Unités d'Enseignement Libres est également susceptible de contribuer à cette réorientation.

Pour cette mention sont particulièrement adaptées les UEL suivantes - organisées par la Faculté des Sciences du Sport :

La cognition en action

Education physique et sportive de 3 à 10 ans (niveau 1 et niveau 2)

## Contacts

## Renseignements

[Consulter la rubrique scolarité du site web de la faculté des sciences du sport.](http://fss.univ-poitiers.fr/formations/licences/activite-physique-adaptee-sante/scolarite-administratif-1269541.kjsp?RH=1417184233960) [

<http://fss.univ-poitiers.fr/formations/licences/activite-physique-adaptee-sante/scolarite-administratif-1269541.kjsp?RH=1417184233960>

]

## Responsables

M. Berton Cyril [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-ber-ton-cy-ril-168941.kjsp?RH=1417184233960>]

MME Vignerot Veronique [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-vignerot-veronique-166651.kjsp?RH=1417184233960>]

M. Marecot James [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-marecot-james-174921.kjsp?RH=1417184233960>]

## Contacts formation continue

Consulter le site web de la faculté des sciences du sport. [

<http://fss.univ-poitiers.fr/professionnalisation/professionnalisation-1282301.kjsp?RH=1417184233960>]

Dernière mise à jour le 15 janvier 2015

### **Faculté des sciences du sport**

8, Allée Jean Monnet Bât C6

TSA 31113

86073 POITIERS CEDEX 9

Tél. : +33 5 49 45 33 43

Fax : +33 5 49 45 33 96

Mail [<mailto:ufr.scsport@univ-poitiers.fr>]

Site web [<http://scsport.univ-poitiers.fr>]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)